

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
ECOLE D'ARTS DU CHOLETAIS - ANNEE SCOLAIRE 2022-2023				01/01/2023	Délibération n° I-8 du 12 décembre 2022
<i>Communes de l'Agglomération du Choletais = Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Les Cerqueux, Chanteloup-les-Bois, Cholet, Cléré-sur-Layon, Coron, Lys-Haut-Layon, Maulévrier, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuaillé, La Plaine, Passavant-sur-Layon, Le Puy-Saint-Bonnet, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, La Séguinière, Somloire, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines, Vezins, Yzernay. Lycéens inscrits en option Arts Plastiques des lycées : Jeanne Delanoue, Champ Blanc, Julien Gracq, Renaudeau, Europe, Lycée de la Mode et Sainte-Marie.</i>					
DROIT D'INSCRIPTION					
<i>DROIT D'INSCRIPTION obligatoire et non remboursable</i>	p/an et p/élève	15,00 €	15,00 €		
DROITS DE SCOLARITE					
Enfants de 5/6 ans					
* Cours de 1 h 00 : cours pluridisciplinaire					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIFS 1 – 2		60,00 €	60,00 €		
TARIF 3		62,00 €	62,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE		240,00 €	240,00 €		
Enfants de 7/8 ans					
* Cours de 1 h 00 : cours découverte modelage					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIFS 1 – 2			65,00 €		
TARIF 3			67,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE			260,00 €		
Enfants de 7 à 13 ans					
* Cours de 1 h 30 : cours pluridisciplinaire					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIFS 1 – 2		90,00 €	90,00 €		
TARIF 3		92,00 €	92,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE		360,00 €	360,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
<p style="text-align: center;">Enfants de 11 à 13 ans</p> <p>* cours de 1 h 30 : Dessin/BD/CAO</p> <p>Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIFS 1 – 2 TARIF 3</p> <p>Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE</p> <p>* cours de 1 h 30 : Modelage/Céramique</p> <p>Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIFS 1 – 2 TARIF 3</p> <p>Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE</p> <p>* cours de 1 h 00 : Art et Nature</p> <p>Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIFS 1 – 2 TARIF 3</p> <p>Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE</p> <p>* cours de 1 h 30 : Architecture</p> <p>Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIFS 1 – 2 TARIF 3</p> <p>Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE</p>	p/an et p/élève	<p>90,00 € 92,00 €</p> <p>360,00 €</p> <p>90,00 € 92,00 €</p> <p>360,00 €</p> <p>60,00 € 62,00 €</p> <p>240,00 €</p> <p>90,00 € 92,00 €</p> <p>360,00 €</p>	<p>90,00 € 92,00 €</p> <p>360,00 €</p> <p>90,00 € 92,00 €</p> <p>360,00 €</p> <p>60,00 € 62,00 €</p> <p>240,00 €</p> <p>90,00 € 92,00 €</p> <p>360,00 €</p>		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
<u>Adolescents (de 14 à 18 ans)</u>	p/an et p/élève				
* cours de 2h00 : Dessin ou Dessin/peinture					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		120,00 €	120,00 €		
TARIF 2		150,00 €	150,00 €		
TARIF 3		153,00 €	153,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		600,00 €	600,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais inscrits en option Arts Plastiques au sein d'un lycée partenaire					
TARIF UNIQUE		300,00 €	300,00 €		
* cours de 2h00 : Arts graphiques et Estampe ou Design/Architecture					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		160,00 €	160,00 €		
TARIF 2		200,00 €	200,00 €		
TARIF 3		204,00 €	204,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		800,00 €	800,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais inscrits en option Arts Plastiques au sein d'un lycée partenaire					
TARIF UNIQUE		400,00 €	400,00 €		
* cours de 2h00 : Bande dessinée/CAO					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		160,00 €	160,00 €		
TARIF 2		200,00 €	200,00 €		
TARIF 3		204,00 €	204,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		800,00 €	800,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais inscrits en option Arts Plastiques au sein d'un lycée partenaire TARIF UNIQUE	p/an et p/élève	400,00 €	400,00 €		
* cours de 2h00 : Arts appliqués					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		120,00 €	120,00 €		
TARIF 2		150,00 €	150,00 €		
TARIF 3		153,00 €	153,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE		600,00 €	600,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais inscrits en option Arts Plastiques au sein d'un lycée partenaire TARIF UNIQUE		300,00 €	300,00 €		
* cours de 4h00 : Image Animée et Histoire de l'Art					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1			150,00 €		
TARIF 2			187,00 €		
TARIF 3			190,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE			750,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais inscrits en option Arts Plastiques au sein d'un lycée partenaire TARIF UNIQUE			375,00 €		
* cours de 2h00 : Volume/Céramique					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1			160,00 €		
TARIF 2			200,00 €		
TARIF 3			204,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE			800,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais inscrits en option Arts Plastiques au sein d'un lycée partenaire TARIF UNIQUE			400,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
<u>Adultes</u>	p/an et p/élève				
* cours de 2h00 : Dessin initiation ou dessin perfectionnement ou de l'observation au dessin					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		120,00 €	120,00 €		
TARIF 2		150,00 €	150,00 €		
TARIF 3		153,00 €	153,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		600,00 €	600,00 €		
* cours de 2h30 : Peinture moderne					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		176,00 €	176,00 €		
TARIF 2		220,00 €	220,00 €		
TARIF 3		224,00 €	224,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		880,00 €	880,00 €		
* cours de 2h00 : Croquis/portrait/modèle vivant					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		200,00 €	200,00 €		
TARIF 2		250,00 €	250,00 €		
TARIF 3		255,00 €	255,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		1 000,00 €	1 000,00 €		
* cours de 2h30 : Estampe contemporaine ou Dessin/Céramique ou Volume/Céramique					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		232,00 €	232,00 €		
TARIF 2		290,00 €	290,00 €		
TARIF 3		296,00 €	296,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		1 160,00 €	1 160,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
* cours de 2h00 : Dessin/Couleur	p/an et p/élève				
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		136,00 €	136,00 €		
TARIF 2		170,00 €	170,00 €		
TARIF 3		173,00 €	173,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		680,00 €	680,00 €		
* cours de 1 h 30 : Histoire de l'Art					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1		96,00 €	96,00 €		
TARIF 2		120,00 €	120,00 €		
TARIF 3		123,00 €	123,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		480,00 €	480,00 €		
* cours de 3 h 00 : Grand Atelier Peinture					
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIF 1			211,00 €		
TARIF 2			264,00 €		
TARIF 3			269,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais			1 056,00 €		
TARIF UNIQUE					
* stage : journée de 5 h 00	p/stage et p/élève				
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais					
TARIFS 1 – 2		38,00 €	38,00 €		
TARIF 3		39,00 €	39,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais					
TARIF UNIQUE		53,00 €	53,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
* cours adultes encadrement spécifique	p/an et p/élève				
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE		40,00 €	40,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE		40,00 €	40,00 €		
<u>Classes horaires aménagées Arts Plastiques (CHAAP)</u>					
Elèves inscrits aux COLLEGE REPUBLIQUE et NOTRE DAME DU BRETONNAIS, dans le cursus CHAAP TARIF UNIQUE	l'année scolaire	92,00 €	92,00 €		
<u>Lycée RENAUDEAU - "Internat d'excellence"</u>					
Elèves inscrits dans le cursus "Internat d'excellence" TARIF UNIQUE	l'année scolaire		150,00 €		
<u>Classe préparatoire aux écoles supérieures d'Art</u>					
Pour les élèves titulaires du baccalauréat, de moins de 25 ans					
FRAIS DE DOSSIER : pour passage d'un oral, permettant la sélection des élèves	Forfait/élève	20,00 €	20,00 €		
<u>FRAIS DE SCOLARITE :</u>					
Participation financière lors de l'inscription : acompte (remboursé si non obtention du BAC)		200,00 €	200,00 €		
Elèves résidents de communes de l'Agglomération du Choletais TARIFS 1 – 2		800,00 €	800,00 €		
TARIF 3		808,00 €	808,00 €		
Elèves résidents de communes hors Agglomération du Choletais TARIF UNIQUE		1 200,00 €	1 200,00 €		
<i>Cours hebdomadaires de 34 h d'enseignement.</i>					
Ressortissants Ukrainiens : Adultes, Adolescents, Enfants et Etudiants de la Classe Préparatoire			0,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
<p align="center">DISPOSITIONS PARTICULIERES :</p>					
<p>La date limite d'inscription à l'Ecole d'Arts du Choletais est fixée au 31 décembre 2022.</p> <p>Pour les élèves hors de l'Agglomération du Choletais, les droits de scolarité pourront faire l'objet d'une participation versée par la commune de résidence (ou structure intercommunale en cas de transfert de la compétence culture).</p>					
<p align="center">TARIFS (DROITS DE SCOLARITE) ET CONDITIONS :</p>					
<p>Les tarifs applicables aux élèves résidents de communes de l'Agglomération sont liés aux conditions de ressources, suivant leur quotient familial fiscal</p>					
<p>ADC – TARIF 1 – sur présentation de justificatifs - contribuable ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1 000 € - étudiants de l'Agglomération du Choletais (sur présentation de la carte étudiant), hors Classe Préparatoire</p>					
<p>ADC – TARIF 2 – sur présentation de justificatifs - contribuable ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1 600 €</p>					
<p>ADC – TARIF 3 – sur présentation de justificatifs - contribuable ayant un quotient familial supérieur à 1 600 €</p>					
<p>Quotient familial : revenu fiscal de référence / (12 x nombre de parts fiscales) - Revenu fiscal de référence - Nombre de parts fiscales : parts qui figurent sur l'avis d'imposition selon le nombre d'enfants ou de personnes à charge</p>					
<p>TARIF HORS ADC : élèves résidents d'une autre commune que celles de l'Agglomération</p>					
<p>Tarifs hors ADC lycées partenaires = élèves résidents d'une autre commune que celles de l'Agglomération du Choletais et inscrits en option Arts Plastiques au sein des lycées : Jeanne Delanoue, Champ Blanc, Julien Gracq, Renaudeau, Europe, Lycée de la Mode et Sainte Marie</p>					
<p>* Passeport Nouveaux Choletais (à présenter lors de l'inscription) : réduction de 20% du Tarif 3, pour une seule inscription dans un délai d'un an à compter de la délivrance du passeport.</p>					
<p><i>Dans le cadre du cursus en Cycle Spécialisé du Conservatoire (particulièrement en Musiques Actuelles), une exonération des frais de scolarité est accordée aux élèves désignés par l'établissement pour certains cours, dispensés par l'Ecole d'Arts du Choletais, auxquels les élèves du Conservatoire participent en tant qu'auditeurs sur la base d'un projet défini conjointement par les deux établissements.</i></p>					
<p>Ressortissants Ukrainiens : s'inscrivant au sein des cours : adultes, adolescents et enfants seront exemptés de droits d'inscription et de scolarité ainsi que les étudiants fréquentant la Classe Préparatoire devront présenter une attestation de responsabilité civile et un justificatif de résidents en famille d'accueil.</p>					

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023	DATE D'EFFET	ACTE
<p style="text-align: center;">MODALITES DE PAIEMENT :</p> <p><u>DROIT D'INSCRIPTION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - payable à l'inscription. - obligatoire lors de l'inscription - sans ce paiement le dossier n'est pas pris en compte. <p><u>DROITS DE SCOLARITÉ</u></p> <p>Ils sont payables en deux versements : une première facture sera établie en novembre 2022, une seconde facture sera établie en février 2023.</p> <p>Excepté pour les stages, qui sont payables à l'inscription.</p> <p><u>ANNULATION D'INSCRIPTION :</u></p> <p>Toute demande d'arrêt de cours doit être immédiatement adressée par courrier au Président de la l'Agglomération du Choletais.</p> <p>Demande reçue au plus tard le 17 septembre 2022 inclus : les droits de scolarité ne seront pas dus.</p> <p>Demande reçue au plus tard, du 18 septembre au 31 décembre 2022 inclus : les droits de scolarité seront dus à 50 %.</p> <p>Demande reçue à partir du 1er janvier 2023 : les droits de scolarité seront dus en totalité pour l'année scolaire.</p> <p>Cas particuliers : en cas d'inaptitude de plus de trois mois consécutifs, sur présentation d'un certificat médical ou en cas de déménagement par suite d'une mutation professionnelle, une part représentant 25% des droits annuels de scolarité sera remboursée. En cas de décès la facture ne sera pas due.</p>					